

	FICHE SPORT DÉPARTEMENTALE 2021-2022
	GYMNASTIQUE
unss-sd35@orange.fr http://unss35.org	Version du 15/02 A Confirmer Modifications

COMPOSITION DE LA COMMISSION – REUNION DU 05/01/2022			
Noms	Etablissements	Noms	Etablissements
LECHAT Eric	Fontenay Chartres	ANDRE Yann	Fontenay Chartres
BRUN Caroline	G.Brassens Le Rheu	ROBIN Amandine	H Ourmes Rennes
GUINE Delphine	A de B Rennes	LIDOUR Cattalen	J.Prevert Romillé

CALENDRIER					
DATES	NIVEAUX	FORMULES	CATEGORIES	LIEUX	HORAIRES
23/03	DEPARTEMENTAL	CERTIFICATION JO	TOUTES	CHARTRES	13 H 30
10 MARS	DATE LIMITE ENGAGEMENT JOURNEE JEUNES OFFICIELS				
09/03	ACADEMIQUE	EQUIPE FF	TOUTES	CHARTRES	9 H 00
04/05	DISTRICT	EQUIPE FD	TOUTES	BAIN	9 H 00
01/06	DEPARTEMENTAL	EQUIPE FD	TOUTES	CPB ?	9 H 00
07-10/06	FRANCE	EQUIPE FF	TOUTES	COMBLES LA VILLE	

COMPTE-RENDU DE REUNION

GYM et protocole sanitaire : La formule de compétition en gym peut s'adapter aux contraintes sanitaires en vigueur en niveau 1 et 2. Les élèves pratiquent par AS sur les agrès différents et changent d'agrès masqués. Le nettoyage des mains avant la pratique sécurisent la transmission par toucher. Les temps hors compétition seront cloisonnés par AS (pas de repas, change, échauffement en commun).

Formation : Elle est retardée pour permettre une meilleure préparation dans la mesure où peu d'équipe peuvent se mobiliser sur la filière nationale. Elle aura lieu sous sa forme habituelle. Les élèves peuvent porter le masque et le port du masque permet de faire venir sur le même lieu des AS différentes. Une fiche d'inscription sera envoyée pour le choix des agrès (voir chapitre jeunes officiels) après les vacances de février pour un retour le 10 mars.

Championnat filière nationale : Exceptionnellement cette année, la désignation se fait avant les districts sur engagement. Si le nombre d'équipes devait dépasser le quota, nous organiserons la sélection sur une modalité définie ensemble.

La date limite d'engagement pour le département est fixée au 19 janvier.

Districts : Sur la base d'une première estimation (à confirmer), deux sites de districts sont définis. Il reste à trouver un lieu de compétition pour le district 2 . CPB ? En cas de nécessité , l'un ou les deux districts peuvent se placer le 11 mai (contraintes installations).

Championnat départemental : A l'issue des championnats de district, il sera décidé de confirmer la date d'un championnat départemental. Celui-ci concernera toutes les équipes (deux rotations niveau A et B). Le lieu reste à définir.

Ce championnat pourrait donner lieu à une opération dans le cadre de « Paris 2024, génération responsable ». La formule de compétition, sur l'une ou les deux rotations, pourrait être dans ce cas différente (pour permettre aux débutants de présenter des enchaînements).

Des démonstrations pourraient être faites par des gymnastes de haut niveau. Le programme reste à construire.

Etat prévisionnel des équipes :

Merci de confirmer vos équipes au plus vite

	Académique 9 mars	District 1 Bain 4 mai	District 2 ? 4 mai
Lycée excellence	Lycée Bréquigny Rennes 1		
Collège excellence	Fontenay Chartres 1 et 2 M.L.King Liffré 1 et 2		
Collège filles établissement	Fontenay Chartres 1 Collège A de B Rennes 1	Collège Chêne vert Bain 1 Collège Chêne vert Bain 2 Collège Chêne vert Bain 3 Collège Htes Ourmes Rennes 1 Collège G .Brassens Le Rheu 1 Collège G .Brassens Le Rheu 2 Collège G .Brassens Le Rheu 3	Collège D.Trouin Saint Malo 1 Collège D.Trouin Saint Malo 2 Collège D.Trouin Saint Malo 3 Fontenay Chartres 2 Fontenay Chartres 3 Fontenay Chartres 4 Collège A de B Rennes 2 Collège A de B Rennes 3
Collège garçons établissement			
TOTAL	2	7	8

ENGAGEMENTS ET QUALIFICATIONS

Avant les compétitions, les inscriptions d'équipes se feront sur Opuss (engagement) et par mail (composition d'équipe).

REFERENTS TECHNIQUES ET CMR

Référent technique départemental: Eric Lechat, Col Fontenay Chartres de Bretagne

REGLEMENT

ATTENTION : LE CODE A CHANGE

VOUS TROUVEREZ LE NOUVEAU CODE DANS LES PREMIERES LIGNES DE LA RUBRIQUE ARTICLE (OPUSS) EN SELECTIONNANT « GYMNASTIQUE ARTISTIQUE »

JEUNES OFFICIELS

Référent JO départemental: Eric Lechat, Col Fontenay Chartres de Bretagne. La certification se fait uniquement sur la journée dédiée à Chartres de Bretagne. Elle se fait sur support vidéo.

- La certification se fera sur 2 agrès avec 6 mouvements par agrès (2 pour exercice et 4 pour obtention de la note).
- La certification se fera sur 2 agrès par menu jumelé : « SAUT-POUTRE » et « BARRE-SOL »
- Sur les compétitions départementales, il faut prévoir un responsable « prof » des jeunes officiels (responsable de la compétition ou autres accompagnateurs d'équipes). Il faut également prévoir des responsables par agrès (particulièrement en saut) pour accompagner les jeunes juges sur le début de la compétition et « caler » les premières notes.
- Compétition district = Il est nécessaire d'un prof par agrès comme juge arbitre pour harmoniser les notes entre les deux jurys jeunes officiels qui jugeront la même compétition.
- Le JO peut appartenir à une autre AS.
- Dans certains cas, conformément aux décisions de la CMR, le jeune officiel pourra être validé dans le niveau supérieur lors du championnat d'académie.
- La certification se fait sur support vidéo.
- Si le nombre de jeunes officiels dépassent 130, la journée de certification sera dédoublée.
- Un support vidéo d'entrainement pour les jeunes officiels est à disposition au SD (se munir d'une clef USB puissante).